

## **INFORMATION IMPORTANTE**

### **Source :**

<https://fr.timesofisrael.com/lallemagne-indemnisera-25-000-juifs-dalgerie-survivants-de-la-shoah/>

### **Berlin indemniserà 25 000 juifs d'Algérie survivants de la Shoah**

Vivant sous le régime français de Vichy qui a collaboré avec les nazis, les juifs persécutés ont désormais droit à une indemnisation forfaitaire de 3 183 dollars

Le gouvernement allemand a accepté de reconnaître quelque 25 000 juifs d'Algérie survivants de l'Holocauste, comme étant éligibles à une indemnisation. Ils pourront bénéficier d'une indemnité unique dans le courant de l'année, a annoncé lundi une organisation de défense des droits des survivants.

Les Juifs qui ont vécu en Algérie entre juillet 1940 et novembre 1942, et qui ont souffert aux mains des nazis, percevront un règlement unique de 2 556,46 d'euros, a déclaré la Conférence sur les réclamations matérielles contre l'Allemagne (Claims Conference), un organisme juif international qui verse des fonds d'indemnisation de l'Holocauste pour le compte du gouvernement allemand.

« Il s'agit d'une reconnaissance attendue depuis longtemps par un grand nombre de Juifs en Algérie qui ont subi des mesures anti-juives de la part d'alliés nazis comme le régime de Vichy », a déclaré Greg Schneider, vice-président exécutif de la Claims Conference.

« Le gouvernement de Vichy a soumis ces personnes à des restrictions sur l'éducation, la vie politique, la participation à la société civile et l'emploi, révoquant la citoyenneté française et ne les identifiant que parce qu'elles étaient juives. »

Le régime français de Vichy a régné sur certaines parties de la France dont les colonies françaises entre 1940 et 1944 et a activement collaboré avec les occupants allemands nazis.

L'argent sera versé par l'entremise du Fonds de règlement des réclamations de la Conférence. Un centre d'enregistrement devrait ouvrir ses portes plus tard ce mois-ci à Paris, où vit le plus grand nombre de survivants algériens. Il sera opérationnel jusqu'en avril 2018 et des centres annexes seront ouverts ultérieurement à Marseille, Lyon et Toulouse pour ceux qui ne peuvent se rendre au centre de Paris.

Les démarches seront gratuites pour tous les survivants et aucune représentation juridique n'est requise, a indiqué la Conférence sur les réclamations.

Il y a également environ 3 900 survivants d'Algérie vivant en Israël. La Conférence sur les réclamations a l'intention d'envoyer un courrier directement aux survivants connus dans d'autres pays que la France pour leur expliquer les détails de leur éligibilité à l'indemnisation.

Les paiements aux personnes admissibles à l'indemnisation débuteront en juillet 2018.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Algérie, une colonie française, était sous le contrôle de l'Allemagne nazie et du gouvernement de Vichy en France.

Ruediger Mahlo, représentant de la Claims Conference en Allemagne, a expliqué que si les indemnités ne sont pas importantes, c'est le principe de la reconnaissance des survivants comme ayant souffert pendant l'Holocauste qui importe.

« Ce dédommagement n'est qu'une petite mesure de la justice que méritent ces survivants, mais la reconnaissance est importante et nous continuerons de lutter jusqu'à ce que chaque survivant soit reconnu », a déclaré Mahlo.

La Claims Conference est un organisme à but non lucratif qui aide les survivants à obtenir une indemnisation. Elle a été fondée en 1951 par des représentants d'organisations juives internationales et distribue les fonds qu'elle reçoit de l'Allemagne aux survivants et à leurs représentants. Selon les chiffres de la Claims Conference, depuis 1952, le gouvernement allemand a versé quelque 70 milliards de dollars d'indemnisation.

**Source :**

<https://fr.timesofisrael.com/lallemagne-indemnisera-25-000-juifs-dalgerie-survivants-de-la-shoah/>

**Voir le lien suivant où figurent toutes les informations utiles**

<http://www.claimscon.de/algeria/hardship-fund-et-algerie.html>